



Chers parents,

Vous inscrivez votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'APEL, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- Accueil des nouveaux parents,
- Mise en place et formation des parents correspondants,
- Présence et accueil aux journées Portes Ouvertes,
- Représentation au conseil d'établissement, auprès de l'organisme de gestion et aux diverses commissions (Restauration ; EARS.).
- Aide au financement de projets pour les élèves,
- Participation ou organisation de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents.

L'APEL, une chance pour l'établissement :

- Elle contribue au dynamisme de l'établissement
- Elle constitue un soutien dans les négociations avec les partenaires extérieurs
- Le responsable Apel est un interlocuteur représentatif qui peut servir de médiateur.

L'APEL, c'est aussi la plus importante association nationale des parents d'élèves avec ses 966 000 familles adhérentes.

Ce que finance la cotisation :

La cotisation est l'unique ressource de l'APEL. Elle est donc indispensable à son fonctionnement. Pour rappel, nous avons un seul APEL qui regroupe le collège St Joseph et le lycée Notre Dame => **UNE seule cotisation est nécessaire** quel que soit le nombre d'enfant et quelle que soit sa classe au collège ET/OU au lycée.

Mais vous pouvez aussi contribuer au-delà des 22€ en complétant la ligne « DON » et en y indiquant son montant.

ATTENTION : NE PAS FAIRE DE CHEQUE – Votre cotisation (et don) sera comptabilisée directement par le collège sur votre facture du 1^{er} trimestre.

Elle finance :

- Les actions menées au sein de l'établissement scolaire : conférences, voyages des élèves, formation aux premiers secours, matériel, achat groupé de fournitures scolaires au collège....
- La vie du mouvement : formation des responsables, organisation de colloques, représentation auprès des pouvoirs publics.
- Quatre services nationaux sont offerts aux parents :
 - o L'abonnement à « Famille et Education »,
 - o L'accès au service internet www.apel.fr qui permet de se tenir informé de l'actualité scolaire et éducative,
 - o La plateforme téléphonique Apel service au 01 44 93 30 71, qui met à votre écoute une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, juristes),
 - o Un accueil gratuit et personnalisé par le Service d'information et de conseil aux familles, départemental ou régional, pour répondre aux questions sur les études et professions, ainsi que sur l'accompagnement des élèves à besoin éducatifs particuliers (handicap, problèmes scolaires...).

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents.

C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'APEL de l'établissement de votre ou vos enfants pour un montant de 22€ par famille dont 5,50€ pour l'APEL St Joseph-Notre Dame de Fontenay le Comte.

Si vous adhérez déjà dans un autre établissement privé et que vous avez déjà payer l'adhésion de 16,50€ au mouvement APEL, vous n'aurez alors qu'à verser les 5,50€ à l'APEL Saint-Joseph – Notre Dame.

CONTACT APEL SAINT-JOSEPH – NOTRE DAME :

apel.stjoseph.notredame@gmail.com